

Service Question/Réponse World Sailing



G002
Publiée

Q&R 2018.014
1^{er} octobre 2018

Situation

Après que tous les bateaux ont fini une course, le comité de course se rend compte qu'une marque a dérivé hors de sa position pendant la course. Le comité de course décide que, suite à la dérive de la marque, la course n'a pas été équitable pour quelques bateaux.

Question 1

Le comité de course peut-il annuler la course après que tous les bateaux ont fini ?

Réponse 1

Oui, voir règle 32.1.

Cependant, après qu'un ou plusieurs bateaux ont fini, le comité de course devrait faire tout son possible pour « sauver » la course, au besoin en demandant réparation pour tous les bateaux affectés. Le CC devrait annuler la course seulement si, après avoir évalué les conséquences, il est convaincu que c'est l'arrangement le plus équitable pour tous les bateaux dans la course ou série.

Question 2

Si la réponse est oui, comment le comité doit-il signaler que la course est annulée ?

Réponse 2

Le comité de course doit afficher un avis de sa décision. Il peut y joindre les raisons de sa décision.

Si les bateaux sont encore sur la zone de course en attente d'une course à suivre lorsque le comité de course décide d'annuler une course validée, il peut aussi envoyer le pavillon L sur le bateau comité de course pour essayer d'informer les concurrents sur l'eau.

L'envoi du pavillon N n'est pas approprié pour annuler une course qui a été validée, car sa signification présuppose que la course est annulée pendant son déroulement.